

Ouverture Sur SORNAC

Bulletin Communal n° 58

Décembre 2003

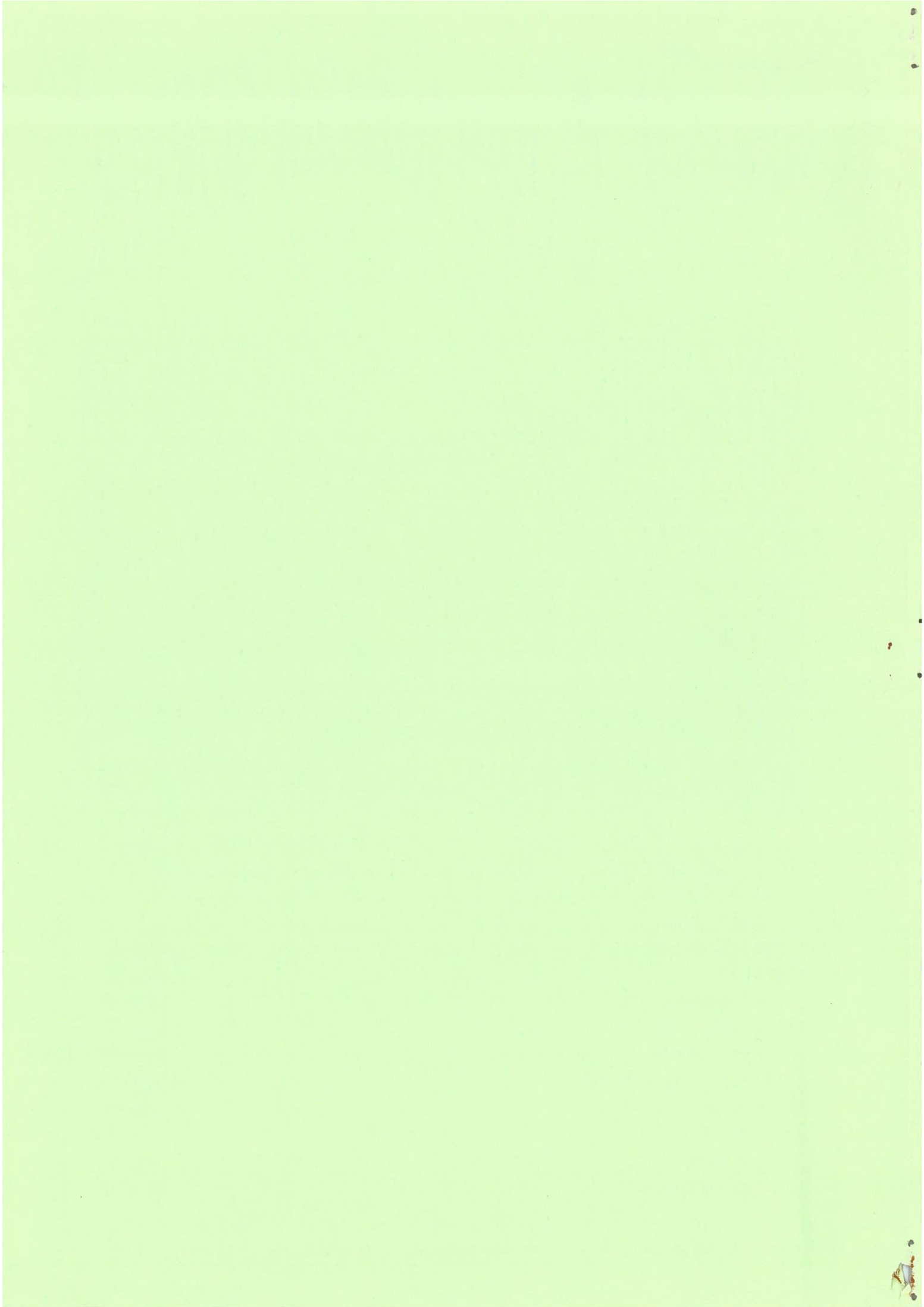


*Toute l'Equipe Communale vous souhaite
de très Joyeuses Fêtes et une Excellente Année 2004*

** Sommaire **

** Le Mot du Maire	** page 1
** État Civil	** page 2
** Conseil Municipal	** page 3
** Revue de Presse	** page 9
** Nos Associations	** page 12
** Informations communales	** page 17
** Informations pratiques	** page 19
** Agriculture <i>Festivities</i>	** page 20
** Tribune libre	** page 23
** La Plume du Poète	** page 24





Le Mot du Maire

A Sornac, comme à Treignac et dans d'autres communes de France, la facture des ordures ménagères ne passe pas !

C'est une taxe prélevée par le Trésor Public et calculée sur le foncier bâti =
$$\frac{\text{facture S.I.V.O.M}}{\text{taux bases foncières}}$$

A Sornac, le taux de 17% est le taux moyen des communes de St-Rémy, Bellechassagne et Sornac réunies. La Loi exigeait à partir de 2003, et ce d'ici trois ans, la mise en recouvrement de la dépense intégrale sur l'usager (le Bulletin Communal du mois d'Avril l'expliquait très bien).

Le civisme voudrait que chaque usager déclare ses travaux effectués (chauffage, sanitaires, aménagements de combles etc.) afin que le poids de la facture soit réparti plus équitablement.

Tout le monde a salué la fermeture de la décharge de Chateix, des containers à verre et à papiers ont été installés, le service de ramassage des encombrants a été instauré une fois par mois... Autant d'améliorations dont le coût est supporté par la Commune, par le biais du budget, mais cela ne se voit pas ! Les citoyens que nous sommes aspirent à des villages et à un paysage propres (ramassage des déchets par les enfants de l'école il y a 3 ans; *Journée de nettoyage des chemins de randonnée* par le Foyer Rural). C'est pour répondre à cette attente que le S.I.V.O.M de la Courtine a été créé il y a 20 ans, grâce à la volonté de 13 communes de la Creuse et de la Corrèze. Il a fallu construire un bâtiment pour les véhicules, un atelier, un bureau... Chaque jour, cela engendre des charges :

- de personnel (technique, administratif)
- de véhicules de ramassage (achat, entretien, renouvellement)
- de décharge (création d'alvéoles il y a 8 ans avec bac de décantation des jus)
- de mise aux normes, à savoir fermeture en 2003 des alvéoles et réhabilitation du site
- création d'une zone de stockage et d'une déchetterie
- transport à Rosiers d'Egletons (centre d'incinération)

Après ce rappel nécessaire, il convient aujourd'hui de rechercher un mode de calcul plus équitable. Mais ce n'est ni du ressort de la Commune, ni de son maire, seule mise en cause dans la pétition qui a circulé récemment... Pétition néanmoins utile pour appuyer l'*Association des maires de France* qui se penche attentivement sur le problème pour trouver d'autres solutions et les soumettre aux législateurs...

La vie est également faite de moments de fête et de joie. Aussi, mon Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et formulons des vœux sincères pour 2004.

Luce Mallepeyre

Etat Civil

Ils se sont unis...

Le 23 Août 2003, à Sornac, mariage de Sandrine, Françoise, Raymonde BAZIRET, domiciliée à Sornac, et de Jacques, Philippe, Maurice, Henri SOUDRIE, domicilié à Saint-Setiers (19).

Tous nos vœux de bonheur!

Ils nous ont quittés...

Le 30 Mai 2003, est décédée Sidonie, Françoise, Germaine QUOIDON, veuve ROUX, domiciliée à la Maison de retraite de Sornac, à l'âge de 84 ans.

Le 23 Août 2003, est décédée Aimée, Marie-Louise, Marcelle JARRY, veuve MARINECHE, domiciliée à la Maison de retraite de Sornac, à l'âge de 90 ans.

Le 1er Septembre 2003, est décédée Michèle RODRIGUEZ, née COUDERT, domiciliée 148, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers (93), à l'âge de 72 ans.

Le 24 Septembre 2003, est décédée Marie, Juliette BOSDEVEIX, veuve CONTINSOUX, domiciliée à la Maison de retraite de Sornac, à l'âge de 89 ans.

Le 18 Octobre 2003, est décédée Marthe, Marie PRADELOUX, veuve RUSSEIL, domiciliée 24, rue de la République à Sornac, à l'âge de 89 ans.

Le 28 Octobre 2003, est décédé Paul, Emile ROUDEIX, domicilié 4, route des Fanfaroux à Sornac, à l'âge de 70 ans.

Le 6 Novembre 2003, est décédée Simonne, Marie PANET, veuve COUTURIER, domiciliée à la Maison de retraite de Sornac, à l'âge de 96 ans.

Le 19 Novembre 2003, est décédé Désiré NOUAILLE, domicilié 10, rue des Ecoles à Sornac, à l'âge de 75 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 Septembre 2003

Tarifs Communaux

Tarifs Cantine :

Application de l'augmentation autorisée de 2,3%, ce qui fixe le prix du repas enfant à 1,74 € au lieu de 1,70 €, et le prix du repas adulte à 3,48 € au lieu de 3,40 €.

Tarifs photocopies :

Le prix des photocopies n'ayant pas bougé depuis le 1er Janvier 2002, il passe à 0,35 € au lieu de 0,30 € à compter du 1er Janvier 2004, par face de photocopie.

Pour les frais de chauffage des instituteurs, la Salle polyvalente, le Tennis, le Camping, les gîtes et les prestations funéraires, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2%.

Participation des instituteurs aux frais de chauffage :

Pour la saison de chauffe 2004-2005 : 710 € au lieu de 696 €

Tarifs de la Salle polyvalente (à compter du 1 janvier 2004):

- associations dont le siège est à Sornac :

salle seule	gratuite
cuisine	26,50 € au lieu de 26,00 €
vaisselle	52,00 € au lieu de 51,00 €

- particuliers résidant à Sornac :

salle seule	78,50 € au lieu de 77,00 €
cuisine	26,50 € au lieu de 26,00 €
vaisselle	52,00 € au lieu de 51,00 €

- associations et particuliers extérieurs à Sornac :

salle seule	157,00 € au lieu de 154,00 €
cuisine	37,00 € au lieu de 36,00 €
vaisselle	71,50 € au lieu de 70,00 €

Tarifs Tennis (du 1er Juillet 2004 au 30 Juin 2005):

3,90 € de l'heure le court au lieu de 3,80 €
 38,00 € la carte pour un an au lieu de 37,00 €

Tarifs Camping (à compter du 1er Janvier 2004):

- redevance campeur: 2,10 € (réduite de moitié pour les enfants de moins de 7 ans) au lieu de 2,05 €

- redevance emplacement, y compris véhicule : 1,60 € au lieu de 1,55 €

- électricité : 2,10 € au lieu de 2,05 €

- garage mort :

haute saison	2,10 € au lieu de 2,05 €
hors saison (du 01/11 au 30/05)	1,10 € au lieu de 1,05 €

- machine à laver : 3,90 € par lavage au lieu de 3,80 €

Tarifs gîtes Lemoine (à compter du 4 Janvier 2005):

Dénomination	Prise en charge forfaitaire par séjour	Tarifs Haute-Saison	Tarifs Hors-Saison
Gîte n°1	24,00 €	229,60 € soit 32,80 € par jour	149,80 € soit 21,40 € par jour
Gîte n°2	22,50 €	207,80 € soit 29,70 € par jour	134,40 € soit 19,20 € par jour
Gîte n°3	16,70 €	134,40 € soit 19,20 € par jour	86,80 € soit 12,40 € par jour
Gîte n°4	25,20 €	238,00 € soit 34,00 € par jour	163,80 € soit 23,40 € par jour
Gîte n°5	17,70 €	168,70 € soit 24,10 € par jour	108,50 € soit 15,50 € par jour

Tarifs gîtes Camping :

Dénomination	Prise en charge forfaitaire par séjour	Tarifs Haute-Saison	Tarifs Hors-Saison
F3	16,50 €	136,50 € soit 19,50 € par jour	87,50 € soit 12,50 € par jour
F5 n°1 et 2	23,50 €	186,90 € soit 26,70 € par jour	105,70 € soit 15,10 € par jour

Prestations funéraires (à compter du 1er Janvier 2004):

- ouverture et fermeture d'un caveau simple :	
sans pierre tombale horizontale à déplacer	55,00 €
avec pierre tombale horizontale à déplacer	71,00 €
- creusement d'une fosse avec remblais :	
pour un cercueil	55,00 €
pour deux cercueils	80,00 €
- inhumation :	37,00 €
- transfert du dépositaire à un caveau, ou d'un caveau à un autre :	37,00 €
- exhumation et réduction :	
1er corps	71,00 €
2ème corps	55,00 €

Tarifs eau et assainissement des particuliers

Compte tenu des travaux prévus dans les années à venir, notamment au niveau des périmètres de protection des captages, le Conseil Municipal décide de voter une augmentation de 2,5% environ soit, à compter du 1er Janvier 2004 :

eau

- droit d'accès au réseau, location du compteur et participation aux frais du service (réseau, captage, entretien, administration) par année civile en cours :	47,00 €
- tarification des mètres cube d'eau consommés :	
de 1 à 200 m ³	0,41 €
au-delà de 200 m ³	0,31 €
- droit d'accès au réseau, location du compteur et participation aux frais fixes du service (réseau, captages, entretien, administration) par année civile en cours :	79,00 €

assainissement

- droit d'accès au réseau et participation aux frais du service (réseau, station d'épuration, entretien, administration) par année civile en cours : 47,00 €
- redevance proportionnelle à la consommation d'eau potable (par m³) : 0,23 €

tarifs branchements

- branchement au réseau d'eau potable 439,00 €
- remplacement d'un compteur en cas de gel 87,00 €
- fermeture d'une concession 87,00 €
- ouverture ou fermeture d'une vanne 18,50 €
- branchement au réseau d'eaux usagées 266,50 €
- branchements simultanés aux deux réseaux 525,00 €
- déplacement d'un compteur d'eau potable 87,00 €

Redevances des divers établissements

redevance eau 2005 :

C.A.T Centre d'habitat	5 500 €
C.A.T Ferme de Pons	2 000 €
M.A.S	13 800 €
Maison de retraite	6 700 €
Commune	4 500 €

redevance assainissement 2005 :

C.A.T Centre d'habitat	3 000 €
M.A.S Foyer occupationnel	5 500 €
Maison de retraite	3 500 €
Commune	3 000 €

Convention avec la DDE sur l'ATESAT : nouvelle assistance technique

La Commune bénéficiait de l'aide de la DDE pour la gestion de son patrimoine par le biais de l'Aide Technique à la Gestion Communale (A.T.G.C), avec la mise en concurrence des services

de la DDE et du secteur privé. L'A.T.G.C disparaît et est remplacée par l'A.T.E.S.A.T : *Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.*

Cette assistance se compose de missions de base :

- circulation, entretien, gestion, programmation de travaux pour la voirie et les ouvrages d'art
- conseil sur la faisabilité et les démarches en matière de logement et d'aménagement

et de missions optionnelles :

- gestion du tableau de classement de la voirie
- établissement d'un diagnostic de sécurité routière
- assistance à l'élaboration de programmes d'investissements de la voirie
- étude et direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 90 000€ HT, et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000€ HT sur l'année

Pour pouvoir bénéficier de cette assistance, il faut que la Commune passe une convention avec la DDE. Celle-ci a une durée de 1 an.

Le Conseil Municipal décide d'avoir recours à cette assistance et choisit comme missions optionnelles :

- l'assistance à l'élaboration de programmes d'investissements de la voirie
- l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 90 000€ HT, et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000€ HT sur l'année

Enfouissement des lignes

Parallèlement à la réfection de la *Route des Bouyges*, il serait souhaitable de faire enfouir les lignes téléphoniques ainsi que les câbles électriques.

Le Conseil Municipal charge le Syndicat de la Diège de ces travaux

Subvention au profit du Foyer Rural

Le Conseil Municipal vote une subvention de 235,70 € pour la réalisation des chars.

Mise à disposition de personnel au profit du C.L.S.H

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du personnel communal d'entretien pour faire le ménage du Centre de loisirs et d'accueil périscolaire.

Dans la mesure où il n'y a pas de dépense nouvelle pour la Commune (aucune embauche de personnel), la C.A.F ne subventionnera pas cette mise à disposition !

Questions diverses

- ordures ménagères : de nombreuses remarques sont formulées concernant la forte augmentation, pour certains contribuables, des ordures ménagères du fait du passage de la redevance à la taxe.

- achat de la parcelle 447 section C d'une superficie de 218 m² (succession Chavastelon) proposé par les Domaines au prix de 220 € : le Conseil Municipal décide d'acheter cette parcelle au prix proposé ci-dessus.

- vente de 4 ha à La Vialle par la SAFER : compte tenu de l'offre faite par un acquéreur potentiel, le prix qui en est demandé est très élevé.

La Commune serait intéressait. Le Conseil Municipal émet une réserve et autorise son maire à acheter ce terrain dans la limite d'un prix raisonnable.

- illuminations de Noël : la Commune va investir environ 2300 € pour des illuminations de Noël. Celles-ci seront installées sur la place de l'Eglise, d'autres seront achetées l'année prochaine pour décorer progressivement tout le Bourg.

- création d'un S.P.A.N.C : Madame le Maire fait un compte-rendu de la Commission communautaire d'assainissement ayant pour objet la création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif.

A partir du 1er Janvier 2006, les communes auront obligation d'effectuer régulièrement le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs existants, et non plus seulement des créations. Cela se matérialise par le contrôle tous les quatre ans des installations pour apprécier les nuisances, la régularité de l'entretien etc..

L'importance de cette charge explique le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes, toutes les communes ne pouvant l'assumer.

Revue de Presse



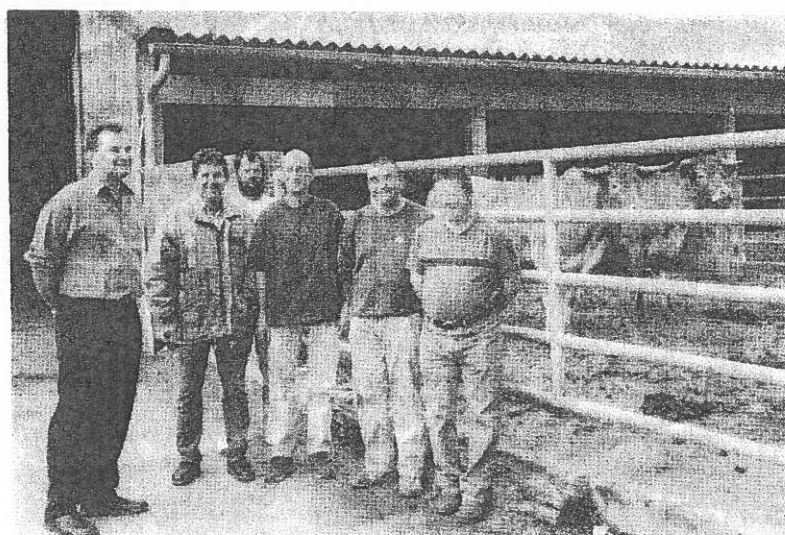
Vendredi 15 Août 2003 : Vernissage de l'exposition proposée par l'Association *Horizon des Arts* afin de promouvoir les artistes locaux.



Dimanche 17 Août 2003 : Joyeux défilé de chars à l'occasion de la Fête de la St Roch.

Dimanche 7 Septembre 2003 : Journée *Portes Ouvertes* à la Ferme de Pons.

Toute la journée, les visiteurs ont pu découvrir, guidés par les moniteurs et les ouvriers du C.A.T, les travaux réalisés par ces derniers : entretien, élagage et coupe des espaces verts, bois de chauffage, maçonnerie et aménagement.





Dimanche 14 Septembre : Début de la saison de football avec la première rencontre comptant pour le Championnat. La *Réserve* s'est inclinée devant Eyrein...



...tandis que la *Première*, comptant deux nouvelles recrues cette année, recevait Montignac et finissait sur le score prometteur de 4 à 3. !



Judi 18 Septembre : 32 sapeurs-pompiers de la Corrèze sont déclarés aptes après deux week-end de participation au stage FDF1, unité de valeur d'équipier « feux de forêts », dont un sornacois, Laurent MALLEPEYRE.

Dimanche 28 Septembre : Randonnée pédestre à l'occasion de la Journée de l'Environnement, à l'initiative du Foyer rural et de l'Association sportive sornacoise, avec pour but de ramasser les débris abandonnés le long de nos chemins.





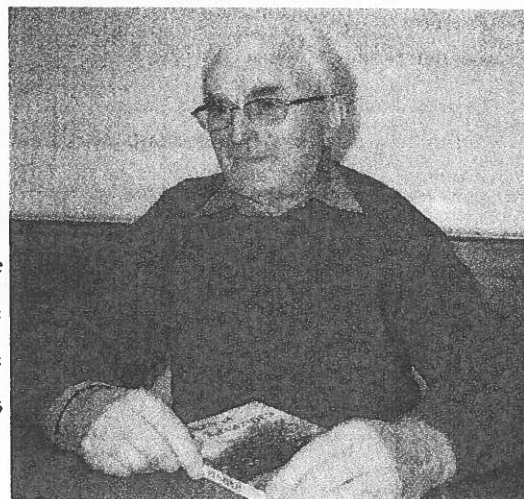
Mardi 7 Octobre : Victorine Emilie POMMIER fête ses 100 ans entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants à la Maison de Retraite.

Dimanche 19 Octobre : TREC régional et départemental organisé par la Ferme équestre de Feysac



Samedi 24 Octobre : Les Aînés se réunissent autour de Madame le Maire pour le traditionnel repas annuel offert par la Commune. C'est cette occasion qu'a choisi notre chère Marthe pour nous quitter...

Simon LOURADOUR a présenté son dernier livre, *Terres de légendes**, dans lequel il a choisi de transmettre des contes nés sur le Plateau de Millevaches et les Monédières, aux couleurs de notre terroir et de nos traditions, et illustrés par ses photographies mais aussi par des dessins d'une artiste locale, Marina CHASSAIN.



**Terres de légende*, aux Éditions de la Veytizou, en vente à l'Office de Tourisme de Sornac et dans les librairies, 20 €

Nos Associations...

Le Centre d'habitat du C.A.T et la Résidence « Le Lierre » de Sornac ont signé une convention avec la *Ligue contre le Cancer* de la Corrèze afin de recupérer les cartouches usagées d'imprimantes (laser et jet d'encre).

Par ce projet, nous souhaitons impliquer les résidents du « Lierre » qui se chargeront de la collecte. A cet effet, un container est mis à votre disposition à la Mairie et au service administratif du Centre d'habitat du C.A.T.

Ayant été touchés directement ou indirectement par ce fléau, vous pouvez, vous aussi, aider la Ligue.

Au nom de la Ligue, merci....

A.R.C.A.N.E

Le Centre de loisirs A.R.C.A.N.E a ouvert ses portes aux enfants de 3 à 12 ans des communes de Sornac, Bellechassagne, Saint-Setiers et Millevaches le 15 Juillet 2003, dans les locaux de l'école de Sornac.

Il fonctionne tous les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h00. Il est dirigé par Marie-Laure HAMON, directrice-adjointe, assistée de Sérina HAMBDA, animatrice stagiaire BAFA.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants : activités créatives, sportives, activités « découverte », sorties culturelles, rencontres avec d'autres centres de loisirs.

Parallèlement au centre, du lundi au vendredi, est proposé un accueil périscolaire personnalisé de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00, avec possibilité de s'inscrire à l'accompagnement scolaire. Les enfants et les parents intéressés par cette aide recevront bientôt un livret explicatif et un contrat d'engagement.

L'accompagnement scolaire n'est pas une simple aide aux devoirs. N'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Laure pour obtenir de plus amples précisions et pourquoi pas, devenir bénévole au sein d'A.R.C.A.N.E. Vous pouvez aussi participer à la création de ce centre de loisirs en donnant des jouets dont personne ne se sert plus ou des rehausseurs-auto.

Un centre de loisirs est une belle opportunité pour une commune : il saura divertir, occuper et soutenir vos enfants. Nous comptons sur vous tous pour que cette création soit une grande réussite.

Ecole Lucie et Albert Panet



Une page est tournée !

L'Ecole *Lucie et Albert Panet* ne compte plus que trois classes à la rentrée de Septembre.

L'équipe enseignante a réparti les enfants selon les 3 cycles : M. VIENNE assure les cours aux élèves du cycle III (27 élèves), Mlle PETINON enseigne en cycle II (16 élèves), et Mme PEYRAT accueille les petits de la Maternelle (16 enfants).

L'école fonctionne toujours en réseau avec les autres écoles du Plateau de Millevaches (R.R.E. : Réseau Rural d'Education). MBODIN y intervient en tant qu'enseignant partiel.

C'est avec satisfaction que nous avons retrouvé notre ancienne aide-éducatrice, Mlle BOURROUX, qui a été nommée au poste d'assistante d'éducation.

Malgré la baisse des effectifs, l'encadrement périscolaire est identique à l'année précédente :

Mme R.HABASQUE prépare les repas; pendant le temps de l'interclasse, les enfants sont surveillés par Mmes CISTERNE et BOUSSIGNAC ainsi que Mmes C. HABASQUE et TRARIEUX, qui interviennent également en Maternelle.

Trois délégués de parents d'élèves ont été nouvellement élus : il s'agit de Mmes J. ASSEMAT, L.BOURDARIAS et D.BESSETTE.

L'Association Sportive Scolaire continue son activité sous l'impulsion d'Annick PETINON et propose, entres autres, des mercredis sportifs pour les enfants de cycle III.

La Coopérative Scolaire envisage d'organiser ses animations habituelles : loto, bal, kermesse et fête. Nous vous attendons nombreux et comptons sur votre soutien afin que la vie de notre école soit toujours aussi dynamique.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui donnent des livres à la bibliothèque de l'école ainsi que toutes celles qui font des dons.

L'Assemblée Générale des *Anciens Combattants de Sornac* se tiendra le :

Dimanche 18 Janvier 2004, à 11h00

Salle de Réunion de la Mairie.

Ordre du Jour :

- Renouvellement du Bureau
- Distribution des cartes d'adhérents
- Questions diverses

Association Les Musclés

Résultats probants

La saison sportive 2002-2003 a été clôturée fin Juin 2003 (du 27 au 29 Juin) par la participation de 6 sportifs aux *Championnats de France de Pétanque* à Noueux-les-Mines (62). Deux de nos équipes ont été sélectionnées pour participer au *Championnat fédéral* (1er tableau) : c'est, en division II, F.AMBLARD et E.HAGELSTEIN qui ont joué jusqu'en 1/4 de Finale et, en division III, G.MOHAMMADI et M.PLAGNE qui se sont classés 4ème.

Saison sportive 2003-2004

2 Octobre 2003 : Pétanque à Bort-les-Orgues

Cette journée a été fructueuse puisque toutes nos équipes se sont classées :

- D II : J.GAILLARD et C.MICHENEAU, 3èmes
- D III : R.JALLAT et A.MAAREK, 1ers
G.MOHAMMADI et M.PLAGNE, 2èmes
M.MARRAN et R.ROUDAUD, éliminés en 1/4 de Finale

17 au 19 Octobre 2003 : *Championnats de France de Badminton* à Saint-Dié (88)

Participation de 7 sportifs répartis en 2 divisions :

D II : E.MARRY, D.REYNAL, S.RAFFY, L.RIBOULOT. Le meilleur d'entre eux, E.Marry a joué jusqu'en 1/4 de Finale.

D III : ce sont trois joueuses, V.CUVILLIEZ, M-A.FLOQUET et M. JANNOVICH, qui nous ont fait vivre des moments intenses. Elles ont su, tout au long de cette compétition, mettre en exergue leur meilleur jeu, ce qui les a toutes trois conduites sur le podium. Ceci est une première dans l'histoire du sport adapté du Limousin que trois sportifs d'un même centre remportent les trois premières places.

Il est à noter que cette belle victoire est la résultante d'un travail d'équipe des éducateurs de sport des établissements de La Courtine (Foyer occupationnel), de Bort-les-Orgues (Foyer « La Saule » et de Sornac bien sûr (Centre d'habitat du C.A.T), présents sur le site.

C'est en effet grâce à cette entente et à cette solidarité que nos sportifs ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes.

Bravo donc à nos champions et merci à nos collègues !

A.C.E.L

Un partenariat entre l'Association des Centres Educatifs du Limousin et l'Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal a été conclue durant l'année 2003.

L'AN.H.M.S, association équivalente à l'Association des paralysés de France dans notre pays, a pour mission de défendre la promotion de la personne handicapée dans un environnement difficile (pas de loi-cadre, pas d'allocations adulte handicapé...). La volonté de l'A.C.E.L est d'aider cette association au travers d'une collecte de matériels qu'elle organise.

Le Comité d'établissement du Centre d'habitat et du C.A.T fait appel à chacune et chacun d'entre vous pour participer à cette action. La collecte devrait pouvoir partir au Sénégal fin février 2004. Vos dons peuvent être déposés à la Mairie de Sornac. Merci par avance à chacun d'entre vous.

Liste des matériels pouvant être réunis :

- matériel informatique
- matériel pédagogique (jeux, logiciels)
- matériel « atelier de couture »
- matériel de bureau
- matériel « atelier de coiffure »
- matériel infirmerie/kinésithérapie
- matériel audiovisuel
- appareillage (cannes, béquilles, fauteuils roulant...)

U.S.Sornac

« Sornac A » retrouve la victoire, « Sornac B » cherche toujours sa première victoire mais ensemble, elles fêtent la médaille de leur Président !



Election de bureau 2003 :

Président :	Georges MALLEPEYRE
Vice-Présidents :	Lydie MILLET et Jean-François LOGE
T résorier :	Eliane GUILLAUMOT
T résorier-adjoint :	Bruno PERROCHE
Secrétaire :	Patrick VEAU
Secrétaires-adjoints :	Rémi DALLET et Jean-Robert LOGE

Objectifs du Conseil d'Administration :

- Première (encadrée par G.MALLEPEYRE et C.BAUVY): monter en 1ère division
- Réserve (encadrée par T.BROUSSE): terminer dans les cinq premiers

L'effectif s'est renforcé en quantité et en qualité cette saison. En effet, l'équipe dirigeante enregistre plusieurs retours (Sébastien LOGE, Didier SRAJEK, Pascal CHAVASTELON) et de nouveaux joueurs (Francisco SANCHEZ, Morgane DOLLO, Eric BLIN, Bertrand VIDAL, Laurent RIBOULOT).

Sornac A

Nous avons actuellement parcouru seulement le quart du Championnat. Mais la position actuelle, 2ème au classement au bout de six matchs, avec un seul revers à Servières pour cinq victoires, dont deux à l'extérieur, peut laisser entrevoir un avenir correspondant au principal objectif fixé, à savoir, retrouver la 1ère division l'an prochain. La victoire à Neuvic il y a trois semaines est une étape importante chez un prétendant à la montée. Tous les week-ends deviennent désormais primordiaux, avec en particulier le prochain déplacement chez le leader, Eyreïn, qui possède 1 point d'avance sur Sornac A.

Sornac B

La Réserve est avant-dernière au classement du Championnat mais le retour de joueurs blessés et d'autres, indisponibles pour des raisons personnelles, devrait remettre la réserve sur la voie de la victoire.

Les Jeunes

Cette année, les jeunes de la Commune sont représentés par une équipe de moins de 12 ans avec un effectif assez étoffé, et surtout motivé. Le bilan du début de saison est très positif. Après avoir gagné leur premier match 8-0 contre Montaignac, les jeunes sornacois sont allés faire match nul 2-2 à Ussel. Tout ceci contente les entraîneurs et accompagnateurs, P.VEAU, S.CHARLES, M.GUILLEMOT et R.DALLET. Bienvenue aussi aux nouveaux, Thibault et Jonathan BLIN, qui apportent beaucoup de satisfaction.



Récompense

Notre président G.MALLEPEYRE a reçu la médaille d'or de la *Ligue du Centre-Ouest* pour trente années de présidence au sein du Club, c'est-à-dire depuis sa création en 1973. Cette distinction est toute honorifique, mais forte de reconnaissance car le bénévolat dans la vie associative reste, aujourd'hui plus encore, une véritable richesse sociétale.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous...

L'équipe de communication,
T.BROUSSE, R.DALLET, J-R LOGE, L.MILLET

Infos Communales

Les listes de parcelles faisant l'objet de dégrèvements d'impôts directs, au titre des pertes de récoltes causées par la sécheresse, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie

L'une des missions incombant aux offices de tourisme est d'organiser des actions d'animations de loisirs telles que visites guidées, concours, expositions etc..

L'*Office de Tourisme de Sornac* serait donc ravi, l'été prochain, de mettre à la disposition de tout un chacun, quelles que soient ses œuvres, créations ou autres collections, ses locaux.

Afin de pouvoir dès à présent mettre en place un planning pour la période estivale 2004, et ainsi le diffuser largement pour paraître dans le plus grand nombre de brochures touristiques, nous vous invitons à nous rendre visite le plus vite possible pour concrétiser ce projet..

Location de la Salle polyvalente



Nous rappelons à tous ceux qui utilisent la Salle polyvalente qu'elle doit être libérée dans l'état où elle a été trouvée, c'est-à-dire propre et rangée.

Les parents et les usagers sont priés de NE PAS STATIONNER DEVANT LA MAIRIE ET DEVANT L'ECOLE aux heures de rentrée et de sortie (9h00 et 16h30) des enfants. En effet, ces derniers ne peuvent circuler sur le trottoir et les véhicules de ramassage ne peuvent utiliser leur emplacement.

*Bâche du Club des
Mille Sources le Jeudi
11 Décembre dans les
locaux du Club*

Jeudi 18 décembre :

*Arbre de Noël de
l'École*

Bienvenue à...

Nous souhaitons la bienvenue à Estelle LEUTHOLD, préparatrice en pharmacie chez Monsieur Azar, à Monsieur PRUVOST, le nouvel aide-soignant de la Maison de retraite, et sa famille, ainsi qu'à Monsieur FRERE et sa famille.

Comme tous les ans, la *Messe Solennelle de Noël* aura lieu le soir du 24 Décembre à 22h00. Elle sera animée par les enfants que les parents auront à cœur d'accompagner...

Merci à...

Monsieur et Madame *Armand Kasbarian*, pour leur don de 150 euros au Centre Communal d'Action Sociale de Sornac,

Monsieur et Madame *Jacques Soudrie*, pour leur don de 78,70 euros à la caisse des Ecoles,

Madame *Nicole Barbas*, pour son don de 51 euros à la caisse des Ecoles,

Monsieur *Yves Coudert*, et le *Groupement Forestier de Neuvialle*, pour leur don de 35 euros à la caisse des Ecoles,

Madame *Vinzant*, pour son don de 25 euros à la caisse des Ecoles,

Madame *Andrée Doudeau*, pour son don de 20 euros à la caisse des Ecoles,

Madame *Marie Pauty* pour son don de 15 euros à la caisse des Ecoles...

... ainsi qu'à tous les généreux donateurs de livres pour notre future Bibliothèque Municipale.

Infos Pratiques

Déclaration de travaux exemptés de permis de construire ou déclaration de clôture



Cette déclaration est à remplir impérativement si vous souhaitez réaliser:

- des travaux de faible importance concernant par exemple :

les modifications de toiture, les vitrines, les devantures, les ouvertures de fenêtre

les poteaux ou les pylônes de plus de 12m de hauteur, les murs de plus de 2m de hauteur, les piscines non couvertes etc.

l'adjonction d'un balcon, la création d'une pièce d'habitation supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier de bricolage etc. d'une superficie de 20m² au plus de S.H.O.B*, et prévues sur un terrain supportant déjà un bâtiment.

- une clôture

Le formulaire est à retirer à la Mairie

* S.H.O.B : *Surface Hors Œuvre Brute* d'une construction = somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction.

Service National



Recensement Militaire

Tous les français doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Ce recensement permet d'établir la liste des jeunes concernés par la *Journée d'appel et de préparation à la défense*. A l'issue de cette formalité, la Mairie leur établira une *Attestation de recensement*, indispensable pour l'inscription aux examens et concours, et notamment au permis de conduire.



Garde des Médecins

Un numéro unique est désormais à composer pour joindre le médecin de garde, qui qu'il soit :

05.55.26.80.80

Agriculture

Arrêté Préfectoral constatant l'Indice des Fermages et sa variation pour l'année 2003

L'indice de fermage pour le département de la Corrèze est constaté pour 2003 à la valeur 107,90, soit une variation de +0,28% par rapport à l'année précédente.

Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er Octobre 2003 au 30 Septembre 2004.

Pour les baux contractés pour des terrains seuls, à compter du 1er Octobre 2003 et jusqu'au 30 Septembre 2004, les maxima et minima sont fixés, par hectare, aux valeurs actualisées suivantes :

Valeurs par hectare	Zone 1	Zone 2	Zone 3
maxima/ha	81,16 €	106,51 €	120,89 €
minima/ha	16,23 €	21,17 €	24,26 €

Pour les baux contractés à compter du 1er Octobre 2003 et jusqu'au 30 Septembre 2004, les valeurs maximales et minimales de location des bâtiments d'exploitation sont fixées, par hectare, aux valeurs actualisées suivantes :

	Maxima/ha	Minima/ha
Pour les bâtiments d'exploitation <u>traditionnels</u>	6,17 €	0
Pour les bâtiments d'exploitation et les installations présentant un <u>caractère technique et fonctionnel élevé</u>	24,26 €	0

Note relative à la fixation de la valeur locative de la maison d'habitation louée au sein d'un bail rural

La valeur locative individualisée de la maison d'habitation louée au sein d'un bail rural sera actualisée par référence à l'indice I.N.S.E.E. mesurant le coût de la construction dont la valeur est rappelée dans le tableau ci-après :

Trimestres	Indice I.N.S.E.E mesurant le coût de la construction
2ème trimestre 2002	1163
3ème trimestre 2002	1170
4ème trimestre 2002	1172
1er trimestre 2003	1183

soit une valeur moyenne de : 1172. Par conséquent, les valeurs locatives maximales et minimales fixées en monnaie seront respectivement de 217,50 € et de 62,35 €.

Comice Agricole d'Ussel

Félicitations à nos agriculteurs qui ont si honorablement représenté Sornac lors du traditionnel concours agricole qui accompagnait, comme chaque année, la *Journée de l'Élevage d'Ussel* le 11 Octobre dernier... Voici leur palmarès :

Race Limousine



Mâle 6-9 mois : GAEC Loge, 2ème prix

Mâle 9-12 mois : GAEC Loge, 2ème et 3ème prix

Mâle 20-24 mois : GAEC Chavastelon, 1er prix

Taureau 2-3 ans : GAEC Chavastelon, 3ème prix

Génisse 6-9 mois : GAEC Loge, 1er prix

Génisse 9-12 mois : GAEC Loge, 1er et 3ème prix

Génisse 16-20 mois : GAEC loge, 1er prix et GAEC Chavastelon 2ème prix

Génisse 20-24 mois : GAEC Chavastelon 1er prix

Génisse 2-3 ans : GAEC Chavastelon, 1er prix

Prix de Championnat Femelles Jeunes : GAEC Loge

Prix de Meilleure Conformation Viande Femelle : GAEC Chavastelon

Race Aubrac

Prix de Présentation (ex aequo) : GAEC de Pras-Bas



Marché au Cadran d'Ussel



Le projet d'implantation d'un marché au cadran sur Ussel est entré dans une phase concrète avec la création, le 5 Novembre dernier, de la *Société Anonyme Coopérative* qui sera responsable de son fonctionnement.

Les membres fondateurs ont approuvé et signé ses statuts, et les 19 administrateurs du Conseil ont été élus : 18 pour le collège éleveurs et 1 pour le collège des non coopérateurs de la filière bois. Bruno BUNISSET, agriculteur à Valiergues, a été élu Président.

D'autre part, les délégués ont décidé à l'unanimité de lancer l'opération en autorisant le Président du syndicat S.I.M.A 19, Laurent CHASTAGNOL, à signer les documents utiles aux acquisitions de terrains sur la zone industrielle de l'Empereur, à solliciter les aides publiques envisagées, à signer le marché de maîtrise d'œuvre etc.

L'investissement, sur un terrain de 20 000 m², sera de 1,2 millions d'euros.

Ainsi le *Marché au Cadran d'Ussel* ouvrirait en **Septembre 2004**.

Il négocierait 500 animaux par semaine, toutes races confondues, dont :

- les bovins le mardi
- les ovins un mercredi sur deux,



et, ponctuellement, des équins et des ventes de bois.

Les animaux seront présentés sur un ring, seuls ou en lots, avec affichage des caractéristiques sur un tableau électronique. Les enchères commenceront alors, la décision de vente finale appartenant au vendeur, après deux passages possibles.

Ce marché devrait répondre, d'une part, aux préoccupations de contrôle et de suivi des animaux, et d'autre part, aux préoccupations économiques des éleveurs par une concurrence saine, une transparence sur les prix, la garantie de paiement et le paiement immédiat après la transaction.

Son rayon d'action semble devoir s'étendre aux départements limitrophes de la Corrèze.

Les défis à relever pour la réussite de ce marché au cadran sont de deux ordres :

- Sensibiliser et mobiliser les éleveurs pour l'apport des animaux
- Faciliter la collecte et le transport

L'aboutissement d'un tel projet ne passera que par l'implication forte de chacun...

Pour tous renseignements, s'adresser au :

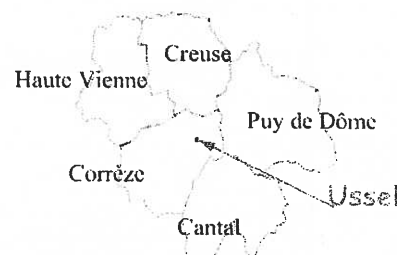
Secrétariat de la Chambre d'Agriculture

Immeuble consulaire de l'Odine

Avenue de la Résistance

19 200 USSEL

Tel : 05.55.46.78.46 Fax : 05.55.46.78.33



Tribune libre...

Certains propriétaires de chien seraient très aimables de respecter les lieux publics en ramassant les excréments de leur toutou ou en les emmenant se promener hors du bourg pour qu'ils se soulagent.

La Mairie s'efforce de tenir le bourg rénové propre. Ces saletés ne sont agréables ni pour le nez, ni pour les yeux, et encore moins pour les pieds qui se posent malencontreusement dessus.

Les Piétons .

Une pétition concernant les *ordures ménagères*, signée par le plus grand nombre d'entre nous, révèle un mécontentement croissant concernant la gestion communale de ce poste.

Cette pétition a été adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Corrèze
- Madame le Maire de Sornac, Présidente de la Communauté de Communes.

Nous souhaiterions que celle-ci soit prise en considération par nos édiles et qu'elle provoquera, nous l'espérons, l'ouverture d'un débat afin de satisfaire le plus grand nombre des usagers de notre canton.

Les Pétitionnaires de la commune de Sornac

La Plume du Poète

Portrait...

Elle est douce et gentille, elle a des yeux brillants,
Elle est pleine de vie, de vigueur et d'allant,
Et malgré son grand âge qui lui va comme un gant,
Marthe est un personnage, à nos yeux, des plus grands...

On la voit dans les rues parcourant son village,
Au devant de chacun présentant ses hommages,
Que ce soit pour la gym et bien d'autres apanages,
En un mot pour chacun vont ses doux bavardages...

Quand elle monte là-haut dans la grande maison,
Chargée de gâteries, de sourires, de bonbons,
Elle est l'ambassadrice, sans plus d'autres raisons,
D'un grand souffle d'air pur et d'un autre horizon...

Elle rayonne de vie, de joie et de bonheur,
Enfermant bien profond les secrets de son cœur,
Dissimulant ses peines et ses petits malheurs,
N'étalant que la joie d'être ici et ailleurs...

Je vous parle de Marthe, non de la pêcheresse,
La fille de Cadix ignore la bassesse,
Rendons lui le respect d'une grande noblesse;
D'exhiber un grand cœur en profonde allégresse.

Voilà trop vite fait le portrait d'une sainte,
Nul ne contredira l'image que j'ai peinte,
Quant à sa modestie qui n'en est point atteinte,
Qu'elle sache que l'on l'aime sans plus d'autres contraintes.

Fernand CHAVASTELON,

à Marthe RUSSEIL bien gentiment...